

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 58 (1980)

Heft: 10: 100 ans de téléphone en Suisse = 100 years of telephone service in Switzerland

Vorwort: Préface = Preface

Autor: Schlumpf, Leon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préface

Lorsque, il y a cent ans, le téléphone fit son apparition en Suisse — du reste très peu de temps après son invention — rares furent ceux qui se rendirent compte de l'importance qu'il prendrait un siècle plus tard et de son degré d'intégration dans la vie économique et privée de notre pays. A l'époque, ce fut une nouveauté technique qui bouleversa les habitudes, puisqu'elle permit d'entendre la voix d'un partenaire par delà des distances qui ne pouvaient être couvertes jusqu'alors. De la possibilité de téléphoner, tout d'abord à des distances limitées, est né, au cours des décennies, un réseau de télécommunication qui, en Suisse, s'étend jusque dans les vallées les plus reculées et atteint les cabanes ou stations de montagne; il permet aussi d'établir des liaisons avec plus de 500 millions de téléphones dans le monde entier.

Le développement du téléphone et sa diffusion ont rapproché les hommes, ils ont simplifié et accéléré la communication. Le téléphone est devenu un auxiliaire indispensable, sans lequel les entreprises de services ne sauraient exister.

Que le téléphone ne connaisse ni les frontières nationales, ni la barrière des mers, n'est pas uniquement redevable à la technique, mais encore à une collaboration internationale exemplaire qui s'est établie dès le début, par exemple au sein de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ou, depuis un quart de siècle, dans le cadre de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (CEPT).

Un développement technique rapide se dessine plus que jamais dans le domaine de la communication par voie électrique. De nouvelles technologies entraînent de nouveaux procédés de travail, permettent la création de nouveaux systèmes et la fourniture de nouvelles prestations. Les possibilités qui découlent de cette évolution et les exigences posées aux PTT requièrent un examen soigneux, non seulement au plan de la technique, mais encore en ce qui concerne les influences sur la société.

C'est pourquoi les responsables d'aujourd'hui se trouvent placés devant une situation analogue à celle qui régnait, il y a 100 ans, lors de l'introduction du téléphone. A l'époque, le Conseil fédéral eut, entre autres choses, à décider si l'exploitation de cette invention bouleversante qu'était le téléphone devait être du domaine privé ou placé sous le contrôle de l'Etat. Aujourd'hui, des questions analogues se posent en relation avec l'apparition des nouvelles formes d'échanges qui marqueront, à n'en pas douter, le deuxième siècle des télécommunications. Espérons que cela sera pour le bien et dans l'intérêt de l'humanité.



Leon Schlumpf
Conseiller fédéral et Chef
du Département des transports,
des communications et de l'énergie

Preface

When the telephone, very soon after its invention, entered Switzerland a century ago, only few people realized the significance it would reach and how firmly it would be integrated into Swiss business and private life within a hundred years. This was a revolutionary technical innovation, which allowed hearing the voice of a partner from a long-distance that could not be overcome so far. Calling someone by telephone was at first confined to a small area. In the course of several decades the telephone network covered the total nation joining Switzerland's deep mountain valleys, high Alpine huts and mountain stations, and connecting today to more than 500 million telephones around the world.

The development of the telephone and its widespread distribution have brought people together through easy and rapid communications. The telephone has become an indispensable aid to today's service-oriented economy and business.

Neither frontiers nor oceans hinder the spread of the telephone. This is not only due to the progress of technology, but also to exemplary international cooperation, as for example, shown from the beginning in the work of the International Telecommunication Union (ITU) and its specialized departments, and during the last twenty-five years within the framework of the Conference of the European PTT Administrations (CEPT).

Today, more than ever, rapid technical change occurs in the electrical communications. New technology leads to many new ways of working, to new equipment and new services. The resulting opportunities for and demands on the PTT ask for careful examination, last but not least, because of their implications on society.

Thus, the responsible institutions face a very similar situation as one hundred years ago at the introduction of the telephone. At that time the federal government had to decide among others whether to take care itself of the revolutionary innovation, the telephone, or to leave it to private enterprise. Today similar questions are put forward in connection with modern communication services that will undoubtedly influence the second century of the telephone. Let's hope all this will be in the interest of mankind's prosperity and well-being.



Leon Schlumpf
Federal Councillor and Head of
Federal Department of Transports,
Communications and Energy